

2026

Marché de Noël

Coteau-du-Lac



Guide de l'exposant

C'est avec fierté et enthousiasme que la Ville de Coteau-du-Lac vous invite à participer à la 18^e édition de son **Marché de Noël**. L'an dernier, près de 4 000 personnes nous ont visités durant ce week-end festif tant au Pavillon, au parc Wilson qu'au Centre Communautaire Wilson.

Cet événement rassembleur vise à mettre en valeur la créativité, l'originalité, la diversité et la qualité du travail à la main des artistes, artisans, producteurs et transformateurs d'ici et d'ailleurs.

Dans notre chaleureux décor, nous voulons offrir un espace convivial où les consommateurs de la région pourront découvrir votre talent et votre passion, et acheter sur place vos réalisations et produits.

DATES ET HEURES 2026

- Samedi 21 novembre de 10 h à 18 h
 - Illumination du sapin : 17 h
- Dimanche 22 novembre de 10 h à 17 h

**Les exposants qui choisiront les maisonnettes doivent obligatoirement être présents le samedi jusqu'à 20 h 30.*

LIEUX

Centre communautaire Wilson Situé derrière le Pavillon Wilson 2, rue Georges-Jules-Beudet	Pavillon Wilson 1^{er} étage et sous-sol 4B, rue Principale	Extérieur Parc Wilson (maisonnettes) 4B, rue Principale
--	---	--



CRITÈRES DE SÉLECTION - PLACES LIMITÉES

La qualité, l'originalité et la diversité des produits offerts constituent des éléments essentiels. Plusieurs catégories de produits sont souhaitées afin de rendre l'offre intéressante pour les visiteurs. Les produits fabriqués entièrement à la main obtiennent plus de points.

- Alimentation et confiserie
- Artisanat
- Bijoux et accessoires
- Bois
- Boissons et alcools
- Décorations faites à la main
- Impressions 3D
- Livres
- Papeterie et cartes
- Photographies
- Produits naturels et soins du corps
- Textiles et vêtements
- Verrerie et poterie

Aucun revendeur ou distributeur ne sera accepté.

Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons accepter toutes les candidatures reçues. La sélection des exposants se fera à l'aide d'une grille de pointage.



GRILLE DE POINTAGE

Entreprises de la région <i>Lieu de création situé dans la région</i>		
Vaudreuil-Soulanges	Beauharnois-Salaberry et Haut-Saint-Laurent	Autre
3 pts	2 pts	1 pt
Produits artisanaux <i>Confectionnés à la main ou préparés de manière artisanale</i>		
Entièrement fait main	A été transformé	A été uniquement emballé
3 pts	2 pts	1 pt
Diversité <i>Offre exclusive qui se distingue par son originalité</i>		
Unique – plutôt rare	Fréquemment vu	Grande offre de ce type
3 pts	2 pts	1 pt
Demande du marché <i>Produit qui saura répondre aux goûts et attentes de notre clientèle (en fonction des réponses à nos sondages)</i>		
Recherché	Tendance actuelle	Moins demandé
3 pts	2 pts	1 pt



LES KIOSQUES

L'attribution des espaces d'exposition se fera à la discrétion des organisateurs, en fonction des préférences de lieu que vous nous aurez mentionné lors de votre inscription.

GRILLE TARIFAIRE

Lieux	Dimensions	Organisme de Coteau-du-Lac	Résident ou organisme régional	Non-résident	Double espace Résident	Double espace Non-résident	Électricité		
							15 AMP	30 AMP	220 V
Centre communautaire	7' x 4' Table de 6'	Gratuit	125 \$	175 \$	205 \$	350 \$	25 \$	35 \$	N/A
Pavillon Wilson	5' x 4' Table de 5'	Gratuit	125 \$	175 \$	250 \$	350 \$	25 \$	35 \$	N/A
Maisonnette extérieure (offre alimentaire seulement)	12' x 10'	Gratuit	125 \$	175 \$	250 \$	350 \$	25 \$	35 \$	75 \$

- Les prix indiqués n'incluent ni les taxes ni les frais de service.
- L'électricité est payante et vous devez prévoir une extension de 100 pieds et une barre de tension. Elles ne sont pas fournies.
- L'ajout de présentoirs, mobiliers, chevalets, etc., est permis à condition que ce mobilier puisse être installé dans le périmètre de l'espace alloué.
- Vous êtes responsable de la présentation de votre table et vous devrez assurer que l'étalage de vos produits se fasse de façon sécuritaire et harmonieuse.

INSCRIPTION

- La période d'appel de candidatures se termine le **28 juin 2026 à minuit**.
- L'inscription doit se faire obligatoirement en cliquant sur ce lien et en remplissant le formulaire en ligne : <https://portail.coteau-du-lac.com/demandes-en-ligne/marche-de-noel>.
- Aucun paiement à faire maintenant. Une facture vous sera acheminée par courriel si vous êtes sélectionné (voir la section mode de paiement).
- La sélection se fera au plus tard le **31 juillet 2026**. Un courriel vous sera envoyé afin de vous confirmer ou non votre inscription. À ce moment, vous disposerez d'un délai de 7 jours pour confirmer votre participation.

MODE DE PAIEMENT - ANNULATION

- Si votre candidature est retenue, une facture vous sera transmise. Le paiement devra être effectué en ligne par carte de crédit à l'aide du lien sécurisé qui vous sera envoyé. Veuillez noter que les tarifs indiqués sont avant taxes et que des frais de service s'appliquent.
- Si vous devez annuler votre participation, nous nous réservons le droit de facturer des frais administratifs. Advenant que vous annuliez votre participation après le 1^{er} novembre 2026, la totalité du paiement sera conservée.
- Dans la première semaine de novembre, vous recevrez un courriel d'informations avec les détails **concernant le montage**, le plan de la salle, votre emplacement exact ainsi que d'autres rappels importants.



RÈGLEMENTS

- Tous les kiosques doivent être installés **avant 9 h 30 le samedi et prêts pour 10 h le dimanche.**
- Vous devez occuper le kiosque en permanence durant les deux jours. **Il est formellement interdit aux exposants de partir ou d'emballer leur matériel avant la fin de l'événement.**
- La disposition des emplacements doit rester telle que prévue par les organisateurs.
- Vous avez l'obligation d'afficher les prix de vente de vos produits. **Aucun affichage ne sera accepté sur les murs.**
- Maximum de deux personnes par kiosque.
- La table doit obligatoirement être recouverte d'une nappe en tissu fournie par vous.
- La Ville de Coteau-du-Lac ne peut en aucun cas être tenue responsable des vols, pertes, bris ou autres détériorations des biens.
- Vous devez détenir toutes les autorisations nécessaires et les permis valides à l'exploitation de votre entreprise (ex. : permis du MAPAQ, certificat d'occupation).

IMPORTANT : pour tout manquement, nous pourrions réévaluer votre admissibilité pour l'année suivante.



ÉQUIPE DU MARCHÉ DE NOËL 2026

En plus de tous les exposants présents lors de cette fin de semaine, l'équipe vous réserve de l'animation, de l'ambiance sur le site, la présence du Père Noël et une offre alimentaire variée.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous par téléphone au 450 763-5822, poste 222 ou par courriel à loisirs@coteau-du-lac.com.

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer!

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville de Coteau-du-Lac
342, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) Canada

450 763-5822, poste 222
coteau-du-lac.com
loisirs@coteau-du-lac.com

